



ENGAGÉ·ES **POUR** LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES



Suite à la loi de transformation de la Fonction publique que la FSU continue de combattre, la capacité de contrôle des actes de gestion des agents publics dans le cadre du paritarisme a été sérieusement entravée... mais pas supprimée. Face au rectorat, les militantes et militants de la FSU continuent de défendre les collègues en les conseillant sur la stratégie, en les aidant à faire leurs réclamations, en accompagnant les recours, en intervenant pour faire valoir les droits de toutes et tous dans la transparence. En votant FSU, battons-nous pour défendre nos droits et en conquérir de nouveaux.

Benoît Teste
Secrétaire général
de la FSU

Vos élu·es agissent pour :

VOTRE STATUT

Quels que soient nos métiers, nous sommes toutes et tous des cadres A de la fonction publique, concepteurs de nos pratiques. Notre statut garantit notre liberté pédagogique, notre autonomie professionnelle. Si désormais les CAPA ne sont plus par corps ou métier et regroupent tous les personnels du second degré, les commissaires paritaires de la FSU continueront d'y défendre vos droits et vos statuts.

VOTRE CARRIÈRE

Les promotions (avancement d'échelon, hors classe, classe exceptionnelle) obéissent à des règles que les élu·es de la FSU cherchent à faire évoluer, dans l'intérêt de toutes et tous et dans le souci constant de l'équité. Grâce à leur nombre et leur expérience, ils et elles sont en mesure de faire respecter les droits de toutes et tous les collègues qui les sollicitent, en intervenant directement auprès de la hiérarchie.

VOS MUTATIONS

Certes, les CAPA n'examinent plus toutes les demandes de mutation mais les commissaires paritaires de la FSU restent experts de ce système complexe. Vous pouvez toujours contacter vos élu·es pour bien faire vos vœux, comme pour vérifier que votre barème de points retenu est correctement calculé, ou déposer et soutenir vos recours face au rectorat.

LE RESPECT DE VOTRE MÉTIER

Nos métiers sont difficiles et nos conditions de travail se dégradent mais nous agissons pour améliorer nos conditions d'exercice et faire respecter nos droits. Les élu·es FSU jouent pleinement leur rôle, à vos côtés dans les établissements. Être sur le terrain, alerter, proposer des solutions, défendre les collègues au quotidien... c'est cette conception du syndicalisme que porte la FSU.

Du 1^{er} au 8 décembre,

► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀

avec les syndicats de la FSU





SUR LE TERRAIN

Les élu-es et militant-es des syndicats de la FSU travaillent à vos côtés dans les établissements, les écoles et les services, partageant votre quotidien. La FSU construit les mobilisations avec les personnels et porte dans toutes les instances leurs revendications.



CAP

Commission Administrative Paritaire

Malgré la loi de Transformation de la Fonction publique, les CAPA conservent un rôle de défense des droits des personnels. Les avis de rendez-vous de carrière ou les refus de temps partiel peuvent y être contestés par exemple. Les conseils de discipline se déroulent aussi dans le cadre des CAPA. Les élu-es de la FSU, majoritaires dans la profession, y siègent déterminé-es, pour garantir les intérêts de toutes et tous.

ÉLUE DU SNUEP-FSU elle témoigne



Quand un-e collègue fait appel à moi au moment du rendez-vous de carrière, je lui explique comment il se déroule, ce qu'on peut lui imposer et ce qu'il ou elle peut refuser. J'informe des délais et des possibilités de recours. Je pourrai alors l'aider à rédiger sa demande, le conseiller au mieux et le ou la défendre efficacement, car mon syndicat me forme pour cela.

Estelle Carrier

ÉLU DU SNEP-FSU il témoigne



En amont des demandes de mutation Intra, nous organisons des stages et répondons aux questions des collègues sur la base de notre connaissance du terrain et de notre expertise. Nous pouvons guider les collègues pour leur éviter les erreurs et mettre un maximum de chances de leur côté. Nous accompagnons tous les collègues qui nous sollicitent pour un recours.

Pascal Martin

ÉLUE DU SNES-FSU elle témoigne



Lors des CAPA, nous étudions les recours sur l'avis final recteur issu du rendez-vous de carrière. Il y a régulièrement une distorsion entre les items, les avis inspecteurs/proviseur-es et l'avis final. Nous obtenons souvent des modifications afin que les collègues aient une évolution plus rapide dans leur carrière, notamment pour le 9^e échelon et son avis pérenne.

Hélène Tressens

ÉLUE DU SNUIPP-FSU elle témoigne



En tant qu'élu-es nous accompagnons les PsyEN-EDA face à une administration qui méconnaît leur spécificité : promotion, mutation, frais de déplacement, double carrière... notre priorité est l'amélioration des conditions de travail. Nous organisons des réunions syndicales pour créer des collectifs de travail et informer les collègues.

Véronique Kontowicz

ÉLUE DU SNESUP-FSU elle témoigne



Mon travail débute dans les établissements pour accompagner les collègues dans leur rendez-vous de carrière puis dans la phase de recours face à une administration méconnaissant les statuts PRAG/PRCE. En CAPA j'interviens pour demander la mise en corrélation de l'appréciation finale avec les items de l'évaluation, obtenant ainsi des changements d'avis.

Géraldine Irubetagoiena



ENGAGÉ-ES POUR
LE SERVICE PUBLIC



#FSUpourGAGNER

